

Conseil communal

Convocation

LE COLLEGE COMMUNAL

a l'honneur d'inviter Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal à se réunir à l'**Hôtel de Ville**, Place du Marché,
le lundi 17 décembre 2012 à 18 heures 30'

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1.

Interpellations au Collège communal.

M. LE BOURGMESTRE

2.

Autorisation pour les mois de janvier, février et mars 2013, d'engager des dépenses ordinaires et autorisation à M. le Comptable spécial de liquider ces dépenses à concurrence d'un douzième par mois des allocations concernées inscrites au Cahier des Modifications budgétaires 2012.

3.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité en vue de l'acquisition et l'installation d'un logiciel permettant d'analyser l'aspect géographique des données des incidents pour la Zone de police (en ce compris la formation des utilisateurs et la maintenance pour une durée de 3 ans) – adoption du cahier spécial des charges appelé à régir le marché.

4.

Approbation de la convention relative à la maintenance du logiciel de cartographie de la Zone de police pour les années 2013, 2014 et 2015.

5.

Approbation des travaux modificatifs et supplémentaires à apporter au projet de travaux de rénovation du 4ème étage du commissariat de « la Wallonie Liège-Centre », - octroi à l'adjudicataire d'un délai d'exécution complémentaire de 3 jours ouvrables pour la réalisation de ces travaux supplémentaires.

6.

Adhésion au marché public lancé par voie d'appel d'offres général par la Police fédérale relatif à la livraison, l'installation, la mise en service et la maintenance des systèmes vidéo de profit de la police intégrée en vue de l'acquisition, l'installation, la mise en service et la maintenance du système de retransmission des images des hélicoptères de l'appui aérien de la Police fédérale pour la Zone de police.

7.

Approbation du texte de l'avenant à la convention relative à la mise à disposition de locaux conclue avec la Fondation privée « TADAM » afin de la prolonger pour une période de 12 mois soit jusqu'au 28 mars 2013.

8.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité en vue de fournir, de placer et de raccorder un réseau de caméras à la Brigade judiciaire - adoption du cahier spécial des charges destiné à régir ce marché.

9.

Approbation du texte de la convention relative à la location des infrastructures du stand de tir de la Zone de police, situé rue Bodson, 100 à 4030 Liège, à conclure avec la Zone de police Basse-Meuse.

10.

Approbation du texte de la convention relative à la location des infrastructures du stand de tir de la Zone de police, situé rue Bodson, 100 à 4030 Liège, à conclure avec la Zone de police de Herstal.

11.

Arrêt du texte de la convention transactionnelle relative aux travaux de remplacement des faux-plafonds existants, de l'éclairage et de la détection incendie à la Brigade judiciaire.

12.

Adhésion au marché public lancé par voie d'appel d'offres général par la Police fédérale ayant pour objet l'acquisition de véhicules de police et anonymes au profit de la police intégrée, des écoles de police et de la Défense et se terminant le 15 octobre 2014 en vue de l'acquisition de 9 véhicules pour la Zone de police.

13.

Approbation du double avenant au contrat d'entretien global des locaux de la Zone de police portant d'une part sur l'entretien ponctuel de la Brigade judiciaire suite aux travaux de mise en conformité de l'électricité et à la réfection du revêtement de sol et d'autre part sur le nettoyage ponctuel du 1^{er} étage de l'Hôtel de Police suite aux travaux d'amélioration énergétique de l'éclairage et de rénovation complète des installations de chauffage, de ventilation et d'air conditionné.

14.

Fixation du montant maximum pris en charge par la Zone de police dans les travaux de remplacement des menuiseries extérieures du Château de Péralta.

15.

Acquisition, par le biais du marché « stock » passé par la Direction des bâtiments communaux relatif à la fourniture, en deux lots, de mobilier destiné à la Ville, de mobilier pour la Zone de police.

16.

Approbation de la convention entre la Ville et le Groupe de Redéploiement Economique liégeois (GRE Liège) relative à la réalisation d'un montage vidéo intitulé « Liège the place to build », destiné à être diffusé à l'occasion de l'édition 2013 du Marché International des Professionnels de l'Immobilier.

17.

Octroi une subvention directe à l'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MAIRES ET RESPONSABLES DES CAPITALES ET METROPOLES PARTIELLEMENT OU ENTIEREMENT FRANCOPHONES (A.I.M.F.) pour l'année 2012.

18.

Exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget tant pour l'octroi que pour la liquidation du subside - octroi d'une subvention directe à la société d'intérêt public dépendant du Ministère des Affaires économiques, division Sécurité, « BANC D'EPREUVES DES ANNEES A FEU DE LIEGE », rue Fond des Tawes 45 à 4000 LIEGE pour l'organisation de leurs 125 ans.

19.

Décision d'adopter le texte de l'avenant n°1 pour 2012 au contrat de gestion, passé entre la Ville et la Fondation TADAM, pour la prise en charge médicale des troubles liés aux substances psycho-actives et pour le soutien de la recherche en matière de traitement par diacétylmorphine - octroi à ladite fondation les subventions de l'exercice 2012, destinées au projet pilote de « Traitement assisté par diacétylmorphine » pour la gestion et l'exploitation de son volet traitement.

20.

Décision de conclure un contrat de transaction avec un fournisseur, en vue du règlement à l'amiable et pour solde de tout compte d'une facture relative à la mise à disposition de deux fontaines à eau installées dans les deux salles de réunion du Plan de Prévention.

21.

Décision de conclure un contrat de transaction avec un prestataire de services, en vue du règlement à l'amiable et pour solde de tout compte d'une facture relative à une formation sur le thème « Accès au marché du travail » d'un agent du Plan de Cohésion sociale.

22.

Acquisition, au cours de l'année 2012, de l'équipement informatique tel que des P.C., des ordinateurs portables et des imprimantes, dans le cadre du marché « stock » structuré en 8 lots distincts, dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2012.

23.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité (consultation d'une seule firme) pour la désignation d'un organisme certificateur dans le cadre de la facturation électronique.

24.

Passation d'un marché, par voie d'appel d'offres restreint, relatif à la mise à disposition de la Ville d'une plateforme d'informatique décisionnelle permettant :

- l'exploitation des sources de données de la Ville (warehouse, base de données applicatives, ...);
- l'intégration et la compatibilité avec les développements entrepris par le service informatique de la Ville;
- l'intégration avec les processus de présentation de données déjà en place;
- support et maintenance de la plateforme pour une durée de 3 ans;
- prestations de service pour le paramétrage à la fourniture

fixation des critères sur base desquels sera opérée la sélection qualitative
approbation du cahier spécial des charges appelé à régir le marché.

25.

Conclusion d'un contrat de transaction avec un prestataire de services, en vue du paiement des créances exigibles et liquides qui lui sont dues pour les années 2010 et 2011. Résultant de contrôles de sécurité des installations diverses de la Ville.

M. l'Echevin FIRKET

26.

Avis à émettre sur :

1. Le compte afférent à l'exercice 2008
 1. de la Fabrique d'église Saint-Christophe
2. Le compte afférent à l'exercice 2009
 1. de la Fabrique d'église Saint-Christophe
3. Le compte afférent à l'exercice 2010
 1. de la Fabrique d'église Saint-Christophe
4. Le compte afférent à l'exercice 2011
 1. de la Fabrique d'église Saint-Christophe
5. Le budget afférent à l'exercice 2009
 1. de la Fabrique d'église Saint-Christophe
6. Le budget afférent à l'exercice 2010
 1. de la Fabrique d'église Saint-Christophe
7. Le budget afférent à l'exercice 2011
 1. de la Fabrique d'église Saint-Christophe
8. Le budget afférent à l'exercice 2012
 1. du Conseil d'administration de l'église protestante de la Rédemption
 2. de la Fabrique d'église Saint-Christophe
9. La 1ère modification budgétaire 2012
 1. de la Fabrique d'église Sainte-Julienne
 2. de la Fabrique d'église Sainte-Marie des Anges

27.

Approbation de la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2012 du CPAS de Liège.

Mme l'Echevin YERNA

28.

Conclusion d'un contrat de transaction avec un prestataire de services, en vue du règlement à l'amiable et pour solde tout compte d'une facture relative à une participation à un colloque intitulé «Le vitrail monumental».

29.

Conclusion d'un contrat de transaction avec un prestataire de services, en vue du règlement à l'amiable et pour solde de tout compte d'une facture relative une formation intitulée «De la gestion des consommations à la promotion du bien-être à l'école».

30.

Conclusion d'un contrat de transaction avec un prestataire de services, en vue du règlement à l'amiable et pour solde de tout compte d'une facture relative à une formation aux techniques de taille et de réparation en pierres.

31.

Passation d'un marché de services par procédure négociée sans publicité préalable en vue d'étendre la mission relative au marché «Elaboration du rapport sur les incidences environnementales relatif au PCA n°151 dit «Canal de l'Ourthe» » afin d'actualiser le travail préalablement effectué et de fournir une nouvelle version du rapport sur les incidences environnementales conforme à la législation en vigueur et à la «Convention» régissant ce marché – adoption de l'avenant au marché.

32.

Prise de connaissance des résultats de l'enquête publique réalisée dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme relative à un terrain situé rue des Quatorze Verges à 4000 ROCOURT et à la demande d'ouverture de voirie et d'espaces publics - accord sur l'ouverture permettant une liaison avec la zone arrière aménagée dans une phase ultérieure d'urbanisation du site et d'espaces publics donnant accès aux lots 13, 14, 15, 16 et 29.

33.

Prise de connaissance des résultats de l'enquête publique réalisée dans le cadre de la modification du plan d'alignement impliquée par une ouverture de voirie communale dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme relative à un terrain situé rue des Quatorze Verges et de l'absence d'avis du Collège provincial- arrêt du plan d'alignement de la rue des quatorze Verges.

34.

Proposition au Collège provincial de suppression d'une portion du sentier vicinal n°38.

M. l'Echevin HUPKENS

35.

Décision d'exonérer l'A.S.B.L. «ALLIANCE URBAINE» de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget pour l'octroi et la liquidation du subside - octroi une subvention directe à ladite A.S.B.L. pour l'année 2012.

36.

Décision d'octroyer une subvention directe à l'A.S.B.L. «SOCIETE LIBRE D'EMULATION» pour l'année 2011, afin de rembourser les impôts 2009 et 2010 relatifs au bien faisant l'objet du bail emphytéotique du 2 mai 2005 payés par ladite A.S.B.L.

37.

Décision d'octroyer une subvention directe à l'A.S.B.L. «LES GRIGNOUX» pour l'Opération «Marseille - Provence 2013», et plus particulièrement le «Festival Pagnol».

38.

Décision d'octroyer une subvention directe à l'A.S.B.L. «CENTRE LYRIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE - OPERA ROYAL DE WALLONIE» pour l'année 2012.

39.

Décision d'adopter le texte de la convention relative au Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés à passer entre la Ville, le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme et le Service Public de Wallonie.

M. l'Echevin SCHROYEN

40.

Approbation des travaux supplémentaires et modificatifs exécutés au cours du chantier de restauration de l'étang du Parc d'Avroy (4000 LIEGE) – « travaux de traitement des vases ».

41.

Décision de conclure un contrat de transaction pour l'installation d'une œuvre d'art sonore et lumineuse « LA COPAREYE » (« les heures enchantées »), à l'emplacement de l'ancienne cathédrale Saint-Lambert, place Saint-Lambert à 4000 LIEGE, avec un fournisseur en vue du règlement à l'amiable et pour solde de tout compte du montant restant dû sur la facture n°1.

42.

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée sans publicité préalable, pour la réalisation d'une grille en ferronnerie sécurisant l'accès à la cour des Minimes à 4000 LIEGE.

43.

Adoption de la convention entre le Centre Public d'Action Sociale, l'ASBL "VIE FEMININE - REGION DE LIEGE - SERAING - VERVIERS" et la Ville portant sur la répartition du subside de la Région wallonne octroyé dans le cadre du projet "Ville, commune, région, amie des aînés".

M. l'Echevin STASSART

44.

Décision de créer à l'essai, au 01.09.2012 :

- 1 - la 7^e année « Technicien en climatisation et conditionnement d'air » au niveau du troisième degré de l'enseignement technique en alternance « Article 49 », organisé au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon, établissement coopérant du Centre d'Education et de Formation en Alternance, matricule n°6.188.098.
- 2 - la 7^e année de type B « Traiteur – organisateur de banquets et de réceptions », au niveau du 3^e degré professionnel de l'enseignement secondaire organisé à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme, matricule n° 6.188.044.
- 3 - la 7^e année de type B « Installateur/trice en chauffage central », au niveau du troisième degré de l'enseignement professionnel en alternance « Article 49 », organisé à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels, matricule n° 6.188.046, établissement coopérant du Centre d'Education et de Formation en Alternance, matricule n°6.188.098.

45.

Décision d'octroyer un subside complémentaire, pour l'année 2012, à l'ASBL « CENTRE D'EDUCATION ET DE FORMATION EN ALTERNANCE DE LA VILLE DE LIEGE ».

46.

Décision de passer un marché stock par procédure négociée sans publicité préalable, ayant pour objet des prestations de services relatives à l'animation et la diffusion de spectacles cinématographiques spécifiques dans les cinémas « Le PARC », « Le CHURCHILL » et « Le SAUVENIERE » gérées par l'ASBL « Les GRIGNOUX », destiné à l'Enseignement communal liégeois et au Département de la Jeunesse et des Sports, prenant cours à partir du jour de la notification de l'approbation de son offre, au plus tôt le 01.01.2013 jusqu'au 31.12.2013, suivant les prix qui y sont mentionnés - adoption du cahier spécial des charges.

47.

Décision de passer un marché stock par procédure négociée sans publicité préalable, ayant pour objet la gestion des événements musicaux spécifiques et des animations d'éveil à la musique classique et à la musique du monde par l'ASBL «LES JEUNESSES MUSICALES», destiné à l'Enseignement communal liégeois et au Département de la Jeunesse et des Sports, prenant cours à partir du jour de la notification de l'approbation de son offre, au plus tôt le 1er janvier 2013 jusqu'au 31 décembre 2013, suivant les prix qui y sont mentionnés - adoption du cahier spécial des charges.

48.

Décision de passer un marché stock par procédure négociée sans publicité préalable, ayant pour objet des prestations de services relatives à l'accès aux infrastructures et activités de l'ASBL « APAM Lg-AQUARIUM MUSEUM », destinées à l'Enseignement communal liégeois, prenant cours à partir du jour de la notification au prestataire de services adjudicataire de l'approbation de son offre, au plus tôt le 01.01.2013 jusqu'au 31.12.2013, suivant les prix qui y sont mentionnés - adoption du cahier spécial des charges.

49.

Décision de passer un marché stock par procédure négociée sans publicité préalable, pour l'animation et la diffusion de spectacles et pour l'accès au centre culturel l'ASBL « LES CHIROUX », destiné à l'Enseignement communal liégeois et au Département de la Jeunesse et des Sports, prenant cours à partir du jour de la notification de l'approbation de son offre, au plus tôt le 01.01.2013 jusqu'au 31.12.2013, suivant les prix qui y sont mentionnés - adoption du cahier spécial des charges

50.

Décision de procéder par bons de commande en 2013, pour l'acquisition de cartes d'accès à l'exposition « GOLDEN SIXTIES » auprès du prestataire de services à caractère exclusif à buts culturels concerné.

51.

Décision d'engager par bons de commandes en 2013, les prestations relatives à la création de spectacles professionnels, l'organisation de stages et ateliers de théâtre ainsi que des formations aux techniques théâtrales, auprès du prestataire de services à caractère exclusif à buts culturels concerné.

52.

Décision d'engager par bons de commandes en 2013, les prestations relatives à des ateliers scientifiques interactifs, auprès du prestataire de services à caractère exclusif à buts culturels concerné.

53.

Décision d'engager par bons de commandes en 2013, les prestations relatives à la diffusion de spectacles et à des visites guidées auprès du prestataire de services à caractère exclusif à buts culturels.

54.

Décision de procéder par bons de commande, en 2013, pour l'acquisition d'abonnements « MAX » (livres de l'école des loisirs).

55.

Décision d'engager par bons de commandes en 2013, relatives à la diffusion de programmes, des produits et animations pédagogiques, auprès du prestataire de services à caractère exclusif à buts culturels concerné.

56.

Décision d'engager par bons de commandes en 2013 relatives à la visite du musée de la science ainsi qu'à l'accès à des activités pédagogiques de sensibilisation scientifique, auprès du prestataire de services à caractère exclusif à buts culturels concerné.

57.

Décision de procéder par bons de commandes, en 2013, pour l'acquisition d'abonnements des gammes « BAYARD » et « MILAN JEUNESSE » (magazines et livres jeunesse) auprès du fournisseur concerné.

58.

Décision de procéder par bons de commande, en 2013, pour l'acquisition d'abonnements « LE JOURNAL DES ENFANTS » auprès du fournisseur concerné.

59.

Adoption du règlement d'ordre intérieur du Conseil social de la Haute Ecole de la Ville de Liège.

M. l'Echevin LEONARD

60.

Décision d'approuver la réalisation des travaux supplémentaires, relatifs aux travaux de prévention incendie, première phase des travaux de rénovation globale du bâtiment en vue de l'installation d'un groupe scolaire à l'ancien bâtiment scolaire boulevard de la Sauvenière 131 à 4000 LIEGE.

61.

Décision d'approuver la réalisation de travaux supplémentaires apportés au projet initial des travaux de réfection des sanitaires à l'école fondamentale de Cointe, boulevard Kleyer 36 à 4000 LIEGE – octroi à l'adjudicataire un délai complémentaire, pour la réalisation de ces travaux supplémentaires.

62.

Décision d'approuver les travaux supplémentaires et modificatifs apportés au projet initial des travaux de peinture intérieure et de décoration au Musée GRETRY, rue des Récollets, 34, à 4020 LIEGE, réalisés dans le cadre du marché "stock" relatif aux travaux de peinture intérieure et de décoration dans des bâtiments communaux.

63.

Décision d'approuver l'ensemble des travaux modificatifs et supplémentaires apportés au projet initial des travaux de revêtement de sol des salles d'exposition et rénovation des bureaux au musée d'Art Wallon, en Feronstrée, 86 à 4000 LIEGE - octroi à l'adjudicataire un délai complémentaire de 40 jours ouvrables, pour la réalisation de ces travaux supplémentaires.

64.

Décision de réaliser les divers travaux d'électricité à la Maison intergénérationnelle, rue Saint-Séverin, 131, 4000 LIEGE réaliser dans le cadre du marché "stock" relatif aux travaux d'électricité et de mise en conformité électrique à effectuer dans des bâtiments communaux.

65.

Décision de réaliser les travaux supplémentaires, relatifs aux travaux d'équipements et de finitions à la nouvelle patinoire communale dans le quartier Longdoz, rue Armand Stouls, 4020 LIEGE – octroi un délai complémentaire de 5 jours ouvrables pour la réalisation des travaux supplémentaires.

66.

Décision de prendre acte qu'aucun subside du Service Public de Wallonie (UREBA) ne sera octroyé dans le cadre du marché de rénovation de l'équipement de la chaufferie à l'Annexe de l'Hôtel de Ville, rue de l'Epée 1-3 à 4000 LIEGE.

67.

Décision de réaliser les travaux de fourniture et pose de stores à la Maison intergénérationnelle, rue Saint-Séverin 131, 4000 LIEGE, dans le cadre du marché « stock » relatif aux travaux d'entretien, de réparation et de renouvellement de systèmes d'occultation et de volets à effectuer dans des bâtiments communaux.

68.

Décision d'approuver des travaux modificatifs et supplémentaires (avenant 5) apportés au projet initial des travaux de rénovation des niveaux 0, -1 et -2 au Service des Travaux, rue de Namur, 2, à 4000 LIEGE.

69.

Décision d'adopter le texte de la convention, destiné à fixer les droits et obligations respectifs de la Ville et de la propriétaire du bâtiment sis rue des Héros, 34 à 4000 Liège en vue de la location de deux étages.

70.

Décision d'adopter le texte de la convention destiné à fixer les droits et obligations respectifs de la Ville et des ASBL « Accueillez-Nous », «Infor Famille Liège», «Aide sociale aux justiciables» relative à la mise à disposition à titre précaire, de locaux au rez-de-chaussée du bâtiment sis rue Feronstrée 129 à 4000 LIEGE au profit desdites ASBL – octroi d'une subvention indirecte auxdites ASBL résultant de cette mise à disposition.

71.

Décision d'exécuter des travaux de nettoyage et réparation en recherche de la toiture en ardoise naturelle à la Halle du Nord, rue de la Halle 1, 4000 LIEGE, dans le cadre du marché « stock » relatif aux travaux de renouvellement, de réparation et d'entretien de toitures à effectuer dans des bâtiments communaux – sollicitation des subsides du Service public de Wallonie (Maintenance).

72.

Décision d'adopter le texte de la convention, destiné à fixer les droits et obligations respectifs de la Ville et Ethias Assurances relatif à un bail pour la location de surfaces à destination de bureaux dans un immeuble dénommé « Résidence BEX » sis rue Grande Tour numéro 14 à 4000 LIEGE.

73.

Décision d'adopter le texte de l'avenant à la convention, entre la Ville et la SA Immovivegnis, relative au bâtiment sis rue Vivegnis 251 à 4000 LIEGE.

74.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité préalable, (en procédure d'urgence) pour le remplacement des tuyauteries de chauffage, d'adduction d'eau et de décharge dans le vide ventilé du Groupe Scolaire de Waroux, rue de Waroux 12 à 4000 LIEGE – adoption du cahier spécial des charges appelé à régir le marché.

75.

Décision d'approuver les travaux supplémentaires et modificatifs exécutés au cours du chantier d'aménagement de la rue Hors-Château, à 4000 LIEGE - décision d'approuver les pénalités de réfaction pour défauts d'exécution aux conditions du marché susmentionné.

76.

Décision d'approuver les travaux supplémentaires exécutés au cours de la mise en conformité des trottoirs sur le territoire de la Ville de Liège, boulevard Ernest Solvay, à 4000 LIEGE.

77.

Décision d'approuver les travaux supplémentaires et modificatifs exécutés au cours du chantier de substitution de pavage de la rue de la Révision à 4032 LIEGE.

78.

Décision d'approuver les travaux supplémentaires exécutés au cours de la réfection de diverses voiries (boulevard des Hauteurs) à 4000 LIEGE.

79.

Décision d'approuver les travaux supplémentaires exécutés au cours du chantier d'entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure, boulevard Ernest Solvay, à 4000 LIEGE.

80.

Décision d'autoriser le S.P.W. (Service Public de Wallonie), Direction des équipements électromécaniques de Liège (DGO1-53), à commander la fourniture et l'exécution des travaux pour le remplacement de l'éclairage public de forte puissance entre le Pont de Fragnée et le Pont des Grosses Battes à 4000 LIEGE, dans le cadre de la convention entre la Ville et le S.P.W. (Service Public de Wallonie) relative à la cession de la maîtrise d'ouvrages en matière de travaux de remplacement d'installations d'éclairage public vétustes ainsi qu'à la cession de propriété de ces ouvrages après exécution desdits travaux.

81.

Décision d'autoriser le S.P.W. (Service Public de Wallonie), Direction des équipements électromécaniques de Liège (DGO1-53), de commander la fourniture et l'exécution des travaux pour le remplacement de l'éclairage public de forte puissance, boulevard Frankignoul à 4020 LIEGE, dans le cadre de la convention entre la Ville et le S.P.W. (Service Public de Wallonie) relative à la cession de la maîtrise d'ouvrages en matière de travaux de remplacement d'installations d'éclairage public vétustes ainsi qu'à la cession de propriété de ces ouvrages après exécution desdits travaux.

82.

Décision d'approuver les travaux supplémentaires exécutés au cours du chantier de la réhabilitation de la passerelle de la Régence (4000 LIEGE).

83.

Décision d'approuver les travaux supplémentaires et modificatifs exécutés au cours du chantier de mise sous domaine public de l'arcine Gersonfontaine dans la rue Pouplin, la rue Stéphany, la rue Lambert-le-Bègue et la place des Béguinages (4000 LIEGE).

84.

Décision d'approuver les travaux supplémentaires et modificatifs exécutés au cours du chantier d'entretien du pavage du rond-point des places de l'Opéra et de la République Française (4000 LIEGE).

85.

Décision d'approuver les travaux supplémentaires et modificatifs exécutés au cours du chantier de remplacement de la canalisation d'égouttage, rue Porte-Grumsel (4020 LIEGE).

86.

Décision d'approuver les travaux supplémentaires et modificatifs exécutés au cours du chantier d'entretien de la voirie et de l'infrastructure boulevard de Douai (4020 LIEGE).

87.

Décision d'approuver les travaux supplémentaires exécutés au cours du chantier de la réfection du Degré des Artisans (4030 LIEGE).

88.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité préalable, pour la désignation d'un prestataire de services à qui la Ville pourra confier la réalisation d'essais de pénétration en vue de la reconnaissance du sol jugés essentiels par notre Administration et d'adopter le cahier spécial des charges appelé à régir le marché, prévoyant notamment la conclusion d'un marché d'une durée déterminée prenant cours le jour de la notification, au prestataire de services adjudicataire, de l'approbation de son offre pour se terminer le 31 décembre 2015.

89.

Décision d'arrêter l'avenant à la convention de délégation de la maîtrise d'ouvrage à la Ville pour les marchés d'étude et de travaux relatifs à l'aménagement de la nouvelle Place des Guillemins pour la création d'une nouvelle voirie, en prolongement de la rue Bovy, entre la rue de Sclessin et la rue de Fragnée (4000 LIEGE).

90.

Décision d'arrêter l'avenant à la convention de subsidiation de la Société Développement Liège Guillemins par la Ville pour la réalisation de la place des Guillemins pour la création d'une nouvelle voirie, en prolongement de la rue Bovy, entre la rue de Sclessin et la rue de Fragnée (4000 LIEGE) et d'octroyer une subvention.

91.

Décision d'approuver les travaux supplémentaires et modificatifs exécutés au cours du chantier de la réfection des rues du Couvent et de Fléron (4020 LIEGE).

92.

Décision d'approuver les travaux supplémentaires exécutés au cours des travaux de voirie de la rue des Mineurs (4000 LIEGE).

93.

Décision d'approuver les travaux supplémentaires exécutés au cours des travaux de voirie de la rue Julien Lahaut (4000 LIEGE).

94.

Décision d'approuver les travaux supplémentaires exécutés au cours des travaux de voirie de la rue André Delchef (4000 LIEGE).

95.

Décision d'approuver les travaux supplémentaires exécutés au cours des travaux de voirie de la rue du Gay Village (4020 LIEGE).

96.

Décision d'approuver, dans le cadre de l'aménagement d'emplacements de stationnement pour PMR (Personnes à mobilité réduite) sur le territoire de la Ville, la nouvelle répartition des rues au sein des deux phases scindées du marché - décision d'approuver le cahier spécial des charges modifié.

97.

Décision d'approuver les travaux modificatifs exécutés au cours du chantier de réaménagement du carrefour formé par les boulevards Piercot, Frère-Orban et la rue de l'Évêché (4000 LIEGE), subsidié dans le cadre du « Plan Fédéral des Grandes Villes (P.F.G.V.) ».

98.

Décision de procéder à la fourniture de mobilier urbain, en trois lots - Lot 3 : Matériels divers, au cours de l'année 2012, dans le cadre du marché «stock» dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2014.

Mme l'Echevin FERNANDEZ FERNANDEZ

99.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité préalable, pour la reliure des feuillets d'état civil - adoption du cahier spécial des charges destiné à régir le marché.

100.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité préalable, pour l'acquisition de cercueils destinés à l'inhumation des indigents pour l'année 2013 - adoption du cahier spécial des charges destiné à régir le marché.

Questions orales : pour mémoire

HUIS CLOS

M. LE BOURGMESTRE

101.

Nomination d'un Commissaire de police.

102.

Nomination d'un inspecteur détaché au CIC.

103.

Prolongation du contrat de 3 agents de police.

104.

Octroi à un Inspecteur de police d'un traitement d'attente égal au salaire complet, pendant la période de disponibilité pour cause de maladie, à dater du 29 mai 2012.

105.

Octroi à un Inspecteur de police d'un traitement d'attente égal au salaire complet, pendant la période de disponibilité pour cause de maladie, à dater du 15 août 2012.

106.

Retrait de la décision de démission d'un Commissaire de police, à la date du 1^{er} janvier 2012 - acceptation, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 1^{er} janvier 2014, de la démission d'un Commissaire de police, à dater du 31 décembre 2013.

107.

Acceptation, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 1^{er} février 2015, de la démission d'un Commissaire de police, à dater du 31 janvier 2015.

108.

Acceptation, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 1^{er} avril 2013, de la démission d'un Inspecteur principal de police, à dater du 31 mars 2013.

109.

Acceptation, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 1^{er} mai 2014, de la démission d'un Inspecteur de police, à dater du 30 avril 2014.

110.

Acceptation, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 1^{er} novembre 2013, de la démission d'un Inspecteur de police, à dater du 31 octobre 2013.

111.

Acceptation, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 1^{er} mai 2014, de la démission d'un Inspecteur de police, à dater du 31 octobre 2013.

112.

Acceptation, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 1^{er} novembre 2014, de la démission d'un Calog C, à dater du 30 septembre 2015.

113.

Arrêt du taux d'invalidité permanente, de la rente viagère annuelle fixe et de la nature des lésions et séquelles permanentes d'un Inspecteur de police, suite à son accident de travail du 3 décembre 2010.

114.

Arrêt du taux d'invalidité permanente, de la rente viagère annuelle fixe et de la nature des lésions et séquelles permanentes d'un Inspecteur de police, suite à son accident de travail du 25 septembre 2010.

115.

Arrêt du taux d'invalidité permanente, de la rente viagère annuelle fixe et de la nature des lésions et séquelles permanentes d'un Inspecteur de police, suite à son accident de travail du 21 octobre 2009.

116.

Arrêt du taux d'invalidité permanente, de la rente viagère annuelle fixe et de la nature des lésions et séquelles permanentes d'un Inspecteur de police, suite à son accident de travail du 19 septembre 2011.

117.

Arrêt du taux d'invalidité permanente, de la rente viagère annuelle fixe et de la nature des lésions et séquelles permanentes d'un Inspecteur de police, suite à son accident de travail du 17 novembre 2010.

118.

Désignation des représentants de la Ville au sein de la Fondation TADAM, en qualité de membres du Conseil d'Administration, de membres du Comité de concertation et de membres du Comité d'accompagnement.

119.

Autorisations d'ester en justice 2 dossiers (7939 – 7940)

120.

Ratification d'autorisation d'ester en justice 1 dossier (7938)

Mme l'Echevin YERNA

121.

Désignation, au 01/12/12, pour une période maximum de 6 mois, d'une attachée spécifique [conseillère en organisation] nommée, pour exercer les fonctions supérieures d'attachée spécifique [échelle A3SP].

122.

Démission d'une Directrice administrative nommée et autorisation de porter le titre honorifique de Directrice administrative.

123.

Démission, au 01/12/12, d'une Attachée spécifique [conservatrice de musée] nommée, sous réserve de ses droits à la pension.

124.

Confirmation de la désignation d'un Directeur administratif nommé, pour exercer les fonctions supérieures de 1er Directeur administratif.

125.

Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un Attaché spécifique nommé, à dater du 22/10/12.

M. l'Echevin SCHROYEN

126.

Désignation des représentants du Conseil communal à l'assemblée générale de l'ASBL LIEGE PROPLETE

M. l'Echevin STASSART

127.

Décision d'accorder un congé :

1 - pour prestations réduites :

1 - en cas de maladie ou d'infirmité:

1 - du 01.10.2012 au 30.10.2012, à une institutrice primaire en fonction à l'école en Hors-Château, 69.

2 - du 15.10.2012 au 13.11.2012, à une institutrice primaire en fonction à l'école de la rue René Demoitelle, 19.

2 - justifié par des raisons sociales ou familiales, du 01.11.2012 au 31.10.2013, à un maître de religion islamique en fonction aux écoles en Hors-Château, 69 et du boulevard Kleyer, 36.

3 - justifié par des raisons de convenance personnelle, du 01.09.2012 au 31.08.2013 :

1 - à une institutrice maternelle en fonction aux écoles de la rue du Laveu, 56 et de la rue Emile Vandervelde, 203.

2 - à une institutrice primaire en fonction aux écoles de la rue du Laveu, 52 et de la rue de la Vaussale, 8.

2 - pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement autre qu'universitaire, du 01.09.2012 au 30.06.2013 :

1 - à une institutrice primaire en immersion anglaise en fonction à l'école du boulevard d'Avroy, 96.

2 - à une maîtresse d'éducation physique en fonction dans l'enseignement fondamental ordinaire.

3 - à une maîtresse de seconde langue en fonction dans l'enseignement fondamental ordinaire.

4 - à une maîtresse de seconde langue en fonction dans l'enseignement fondamental ordinaire.

5 - à une institutrice maternelle en fonction à l'école du boulevard d'Avroy, 96.

6 - à un maître d'éducation physique en fonction dans l'enseignement fondamental ordinaire et dans l'enseignement fondamental spécialisé.

7 - à une maîtresse de morale non confessionnelle en fonction dans l'enseignement fondamental ordinaire.

8 - à une institutrice primaire en immersion néerlandaise en fonction à l'école en Hors-Château, 69.

128.

Décision d'accepter la démission-pension sous réserve de leur admission à la retraite :

1 - au 31.07.2013, d'une institutrice maternelle en fonction à l'école de la rue Général de Gaulle, 89.

2 - au 31.08.2013 :

1 - d'une institutrice maternelle en fonction à l'école de la rue Xhovémont, 145.

2 - d'une institutrice primaire en fonction à l'école de la rue des Croix-de-Guerre, 2.

129.

Décision d'accepter la démission-pension sous réserve de son admission à la pension prématurée pour inaptitude physique définitive, au 31.03.2012, d'un maître de morale non confessionnelle en fonction dans l'enseignement fondamental spécialisé.

130.

Décision d'accorder un congé pour prestations réduites en cas de maladie ou d'infirmité, du 29.09.2012 au 28.10.2012, à une maîtresse de religion catholique en fonction dans l'enseignement fondamental spécialisé.

131.

Décision d'émettre un avis favorable sur l'interruption de la carrière professionnelle lors de la naissance de son enfant, d'un instituteur primaire en fonction à l'école de la rue de la Vaussale, 14.

132.

Décision d'accorder un congé :

1 - pour prestations réduites justifié par des raisons de convenance personnelle, du 01.11.2012 au 31.10.2013, à une logopède en fonction à l'Etablissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé.

2 - pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire :

1 - du 01.09.2012 au 30.09.2012, à une logopède en fonction à l'Etablissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé.

2 - du 01.09.2012 au 30.06.2013, à un professeur de cours pratiques/techniques (architecture/construction) en fonction à l'Etablissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé.

3 - du 01.09.2012 au 31.08.2013, à un surveillant-éducateur en fonction à l'Ecole mixte d'enseignement secondaire spécialisé.

4 - du 15.09.2012 au 14.09.2013, à un logopède en fonction à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue et à la Haute Ecole de la Ville de Liège.

5 - du 01.10.2012 au 31.10.2012, à un professeur de cours techniques (construction) et pratiques (bâtiment) en fonction à l'Etablissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé.

133.

Décision d'émettre un avis favorable sur l'interruption de la carrière professionnelle dans le cadre du congé parental, du 07.01.2013 au 07.06.2013, d'un professeur de cours spéciaux (éducation physique) en fonction à l'Etablissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé.

134.

Décision de prendre acte de la mise en disponibilité pour cause de maladie :

1 - le 26.03.2012 et du 30.04.2012 au 06.05.2012, d'une logopède en fonction à l'Etablissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé.

2 - le 30.04.2012, du 02 au 06.05.2012 et le 07.06.2012, d'un professeur de cours pratiques/techniques (mécanique automobile) en fonction à l'Etablissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé.

135.

Décision d'accorder un congé :

- 1 - pour prestations réduites pour cause d'accident du travail, du 22.10 au 20.11.2012, à un professeur de cours pratiques (soudure) en fonction à l'Ecole mixte d'enseignement secondaire spécialisé.
- 2 - pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire du 01.09.2012 au 30.06.2013, à un professeur de cours spéciaux (éducation plastique) en fonction à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue et à l'Etablissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé.

136.

Décision d'accorder un congé :

- 1 - pour prestations réduites justifié par des raisons de convenance personnelle,
 - 1 - du 01.09.2012 au 31.08.2013, à un professeur de cours généraux (histoire) en fonction à l'Athénée communal Léonie de Waha.
 - 2 - du 08.10.2012 au 21.12.2012, à un professeur de cours généraux/techniques (chimie) en fonction à l'Institut de Technologie.
- 2 - pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire :
 - 1 - du 01.09.2012 au 30.09.2012, à un professeur de cours généraux (sciences sociales-géographie) en fonction à l'Athénée communal Léonie de Waha.
 - 2 - du 01.09.2012 au 30.06.2013 :
 - 1 - à un professeur de cours techniques (coiffure) en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique et au Centre d'Education et de Formation en alternance.
 - 2 - à un professeur de cours généraux (mathématique) en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.
 - 3 - à un professeur de cours généraux/techniques (mathématique-sciences) en fonction à l'Institut de Technologie.
 - 4 - à un professeur de cours techniques/pratiques (technologie coiffure-coiffure dames) en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique.
 - 5 - à un professeur de cours généraux et/ou techniques (langue maternelle-histoire) en fonction à l'Institut de Formation continuée, à l'Institut de Technologie et à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels.
 - 6 - à un professeur de cours techniques (informatique) en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon et à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme.
 - 7 - à un professeur de cours techniques/ER (informatique) en fonction à l'Athénée communal Léonie de Waha, à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme, au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon et à l'Athénée communal Maurice Destenay.
 - 8 - à un professeur de cours techniques (coiffure) et de cours pratiques (coiffure dames) en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique.
 - 9 - à un professeur de cours généraux (mathématique) en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique.

- 10 - à un professeur de cours pratiques (maçonnerie, gros oeuvre) en fonction à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels et à l'Etablissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé.
- 3 - du 01.09.2012 au 31.08.2013 :
- 1 - à une surveillante-éducatrice en fonction à l'Athénée communal Léonie de Waha.
 - 2 - à un commis en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.
 - 3 - à un professeur de cours techniques/pratiques (bio-esthétique) en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique.
 - 4 - à une sous-directrice en fonction à l'Institut de Formation continuée.
 - 5 - à un professeur de cours généraux/techniques (sciences, biologie, biologie appliquée) en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique et au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon.
 - 6 - à un professeur de cours généraux/techniques (sciences économiques-sciences sociales) en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance et au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon.
- 4 - du 15.09.2012 au 14.09.2013 :
- 1 - à un professeur de cours artistiques (gravure) en fonction à l'Académie Royale des Beaux-arts, enseignement secondaire artistique à horaire réduit.
 - 2 - à un professeur de cours généraux/techniques (français) en fonction à l'Athénée communal Léonie de Waha et à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels.
 - 3 - à un professeur de cours généraux/techniques (philologie germanique) en fonction à l'Athénée communal Léonie de Waha.

137.

Décision de prendre acte du congé pour mission, du 01.09.2012 au 30.06.2013, d'un professeur de cours techniques/pratiques (hôtellerie) en fonction à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme.

138.

Décision d'émettre un avis favorable sur l'interruption à mi-temps de la carrière professionnelle pour un agent de plus de 50 ans, à partir du 01.09.2012 au 31.08.2013, d'un professeur de cours techniques (informatique) en fonction à l'Athénée communal Maurice Destenay.

139.

Décision d'accepter l'interruption totale de la carrière professionnelle du 01.09.2012 au 31.08.2013, d'un professeur de cours techniques/pratiques (horticulture) en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance et au Centre d'Education et de Formation en alternance.

140.

Décision de prendre acte de la mise en disponibilité pour cause de maladie :
1 - du 17.04.2012 au 10.05.2012, le 30.05.2012 et du 25.06 au 31.08.2012, d'un professeur de cours généraux (mathématique) en fonction à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme.

2 - du 16 au 20.05.2012 et du 11 au 13.06.2012, d'un professeur de cours généraux (français) en fonction à l'Athénée communal Léonie de Waha.

141.

Décision d'accorder une mise en disponibilité à temps partiel pour convenance personnelle précédant la pension de retraite (type IV à mi-temps), à partir du 01.09.2012, à un professeur de cours généraux (philologie germanique) en fonction à l'Athénée communal Léonie de Waha.

142.

Décision de prendre acte de la mise en disponibilité pour mission spéciale du 01.09.2012 au 31.08.2014, du directeur en fonction à l'Institut de Travaux publics.

143.

Décision d'accepter sous réserve de leur admission à la retraite, la démission-pension :

1 - au 31.12.2012 :

1 - d'un professeur de cours généraux (langues germaniques) en fonction à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme.

2 - d'un professeur de cours techniques/pratiques (électricité et électronique) en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon.

2 - au 31.01.2013, d'un professeur de cours pratiques/techniques (travaux publics, dessin de construction) en fonction à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels.

3 - au 30.06.2013, d'un professeur de cours techniques/pratiques et maître-assistant (hôtellerie) en fonction à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme et à la Haute Ecole de la Ville de Liège.

144.

Décision de modifier sa décision du 02.02.2011 en faisant porter la date de démission d'un professeur, au 31.10.2011 en lieu et place du 30.06.2011.

145.

Décision de prendre acte de la mise à la pension d'office, à la date du 01.02.2012, d'une surveillante-éducatrice en fonction à l'Ecole de Commerce et d'Informatique.

146.

Décision d'accepter, à la date du 31.08.2012, sous réserve de son admission à la pension prématurée pour inaptitude physique définitive, la démission de ses fonctions présentée par un professeur de cours généraux (sciences) en fonction au Centre d'Education et de Formation en alternance, au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon et à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique.

147.

Décision d'étendre à la date du 15.09.2012 :

- 1 - à 7/10 d'un horaire complet la nomination définitive d'une maître de formation pratique (pratique en logopédie) à la Haute Ecole de la Ville de Liège.
- 2 - à 6/10 d'un horaire complet la nomination définitive d'une maître de formation pratique (pratique en logopédie) à la Haute Ecole de la Ville de Liège.
- 3 - à 4/10 d'un horaire complet la nomination définitive d'une maître-assistante (informatique de gestion) à la Haute Ecole de la Ville de Liège.
- 4 - à 10/10 d'un horaire complet la nomination définitive d'une maître-assistante (logopédie) à la Haute Ecole de la Ville de Liège.
- 5 - à 8/10 d'un horaire complet la nomination définitive d'une maître de formation pratique (pratique en logopédie) à la Haute Ecole de la Ville de Liège.
- 6 - à 10/10 d'un horaire complet la nomination définitive d'une maître-assistante (pédagogie et méthodologie) à la Haute Ecole de la Ville de Liège.
- 7 - à 10/10 d'un horaire complet la nomination définitive d'un maître de formation pratique (pratique en logopédie) à la Haute Ecole de la Ville de Liège.
- 8 - à 10/10 d'un horaire complet la nomination définitive d'un maître-assistant (langue étrangère : anglais) à la Haute Ecole de la Ville de Liège.
- 9 - à 7/10 d'un horaire complet la nomination définitive d'une maître-assistante (langue étrangère : espagnol) à la Haute Ecole de la Ville de Liège.

148.

Décision d'adapter, à partir du 15.09.2012, la nomination définitive d'un maître-assistant à la Haute Ecole de la Ville de Liège en la faisant porter sur 8/10 de charge de cours d'informatique de gestion et sur 2/10 de charge de cours de sciences mathématiques.

149.

Décision d'accorder un congé :

- 1 - pour prestations réduites justifié par des raisons de convenance personnelle du 01.09.2012 au 31.08.2013, à une surveillante-éducatrice en fonction à l'Athénée communal Léonie de Waha et au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon.
- 2 - pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire :
 - 1 - du 01.09.2012 au 30.09.2012, à un professeur de cours pratiques (boulangerie) en fonction à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme.
 - 2 - du 01.09.2012 au 30.06.2013 :

- 1 - à un professeur de cours généraux (histoire) en fonction à l'Athénée communal Léonie de Waha.
 - 2 - à un professeur de cours généraux (sciences) en fonction à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme et au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.
 - 3 - à un professeur de cours spéciaux (dactylographie) et de cours techniques (secrétariat-bureautique) en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.
 - 4 - à un professeur de cours techniques (horticulture) en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.
 - 5 - à un professeur de cours pratiques (coiffure dames) en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique.
 - 6 - à un professeur de cours généraux/techniques (sciences) en fonction à l'Athénée communal Léonie de Waha.
 - 7 - à un professeur de cours spéciaux/techniques (dessin) en fonction à l'Institut de Techniques artisanales et à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique.
 - 8 - à un professeur de cours pratiques (bio-esthétique) en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique.
 - 9 - à un professeur de cours techniques/pratiques (bio-esthétique) en fonction à l'Institut de Techniques artisanales.
 - 10 - à un professeur de cours artistiques en fonction à l'Académie royale des Beaux-Arts (enseignement secondaire artistique à horaire réduit).
 - 11 - à un professeur de cours artistiques (recherches graphiques et picturales : peinture) en fonction à l'Académie royale des Beaux-Arts (enseignement secondaire artistique à horaire réduit).
 - 12 - à un professeur de cours techniques/pratiques (boucherie-charcuterie) en fonction au Centre d'Education et de Formation en alternance.
- 3 - du 01.09.2012 au 31.08.2013 :
 - 1 - à un chef d'atelier en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique.
 - 2 - à un accompagnateur au Centre d'Education et de Formation en alternance.
 - 4 - du 01.10.2012 au 30.06.2013 :
 - 1 - à un professeur de cours techniques/pratiques (technologie coiffure-coiffure dames) en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique.
 - 2 - à un professeur de cours pratiques/techniques (esthétique) en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique.
 - 5 - du 15.09.2012 au 14.09.2013 :
 - 1 - à un professeur de cours techniques (informatique) en fonction à l'Athénée communal Maurice Destenay, à l'Athénée communal Léonie de Waha et au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon.
 - 2 - à un professeur de cours généraux/techniques (français) en fonction à l'Athénée communal Léonie de Waha et à l'Ecole d' Hôtellerie et de Tourisme.

150.

Décision de prendre acte du congé pour mission, du 01.09.2012 au 30.06.2013 d'un professeur de cours techniques/pratiques (hôtellerie) en fonction à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme.

151.

Décision de nommer définitivement à la Haute Ecole de la Ville de Liège en tant qu'agents administratifs de niveau 2-rang 2:

- 1 - à la date du 01.08.2012, à raison d'un mi-temps et à la date du 01.10.2012, à raison d'un mi-temps.
- 2 - à la date du 01.10.2012, à raison d'un temps plein.
- 3 - à la date du 01.10.2012, à raison d'un temps plein.
- 4 - à la date du 01.12.2012, à raison d'un mi-temps.

152.

Décision d'accepter au 31.12.2012, sous réserve de son admission à la pension, la démission de ses fonctions présentée par un directeur nommé en fonction au CPMS 1.

153.

Confirmation des désignations des agents P.M.S. rémunérés par la Communauté française dont les noms sont repris à la délibération.

154.

Décision d'accorder une prolongation d'interruption complète (36 heures/semaines) de sa carrière professionnelle dans le cadre d'un congé parental, du 09.12.2012 au 08.01.2013, à une auxiliaire sociale au Centre P.M.S. 1.

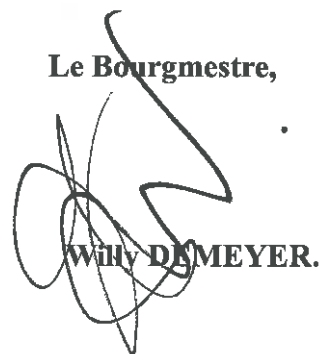
121207

Le Secrétaire communal,


Philippe ROUSSELLE



Le Bourgmestre,


Willy DE MEYER.

